



## L'ANCV un partenaire social engagé au côté du Secours populaire français

*L'ANCV – Agence Nationale pour les Chèques-Vacances s'associe à nouveau en 2010 au Secours populaire français afin de permettre à des enfants et des familles de partir, eux aussi, en vacances.*

*Le partenariat entre le Secours populaire français et l'ANCV a permis, en 2009, l'accès aux vacances de 11 193 personnes en difficulté, aidées par l'association, dont la majorité est partie en famille.*

*En 2010, les deux partenaires ont pour objectif de soutenir près de 13 000 départs.*

A l'occasion du lancement de la campagne « Vacances d'été 2010 » du Secours populaire français, ce mardi 25 mai, l'ANCV souhaite rappeler son implication historique et son engagement au côté des nombreux bénévoles et instances de l'association qui œuvrent chaque jour pour offrir des vacances aux enfants, aux familles, aux personnes seules.

Ce partenariat se base sur trois programmes mis en place par l'ANCV : les Aides aux Projets Vacances, la Bourse Solidarité Vacances et Seniors en Vacances.

Grâce à l'ensemble des programmes d'action sociale développés par l'ANCV, le Secours populaire touche les publics prioritaires : les familles, notamment monoparentales (44%), les jeunes adultes, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées.

→ Le programme d'**Aides aux Projets Vacances**, est une des pièces maîtresses de l'action d'aide au départ en vacances proposée par l'ANCV aux fédérations et bénévoles du Secours Populaire français. Il connaît depuis 2006 une croissance significative, tant dans le nombre de partants que dans la dotation financière attribuée (1 000 000 € en 2009). Ce dispositif clé est utilisé comme un outil d'accompagnement des personnes en difficulté sur une durée d'une semaine en moyenne, pour une plus grande autonomie et le développement de liens sociaux et familiaux. Les aides de l'ANCV sont versées sous forme de Chèques-Vacances aux familles via les fédérations du Secours populaire français.

**En 2009, 8 587 personnes** aidées par le Secours populaire ont pu profiter de ce dispositif, **soit une augmentation de 52% sur 4 ans**, qui traduit l'engagement toujours plus fort des deux partenaires.

→ Le dispositif **Bourse Solidarité Vacances** est destiné aux personnes ayant des revenus très modestes, via des associations ou des communes. Il propose des séjours et des loisirs provenant des différents acteurs du tourisme à des tarifs solidaires. **En 2009, 2 000 personnes en difficulté** aidées par les fédérations du Secours populaire très mobilisées, ont profité du programme Bourse Solidarité Vacances.

→ **Seniors en Vacances** permet aux personnes âgées de plus de 60 ans, retraitées et sans activité professionnelle disposant d'une petite retraite, de partir en vacances pour rompre avec leur quotidien et l'isolement. L'ANCV propose des séjours tout compris d'une semaine vers 200 destinations en France, au prix de 180 euros (aide financière de l'ANCV incluse, applicable aux personnes non imposables).

**En 2009, 606 séniors** soutenus par le Secours populaire ont pu profiter de vacances (**17 séjours**). Rappelons qu'en 2009, le dispositif Seniors en Vacances a permis dans sa globalité de faire partir 14 200 personnes.

### **Parce que les vacances sont essentielles**

Depuis 1982, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), établissement public sous tutelle du secrétariat d'Etat au Tourisme, a pour mission de favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. Grâce aux excédents de gestion du Chèque-Vacances, diffusé auprès de 3,3 millions de salariés, l'ANCV met en place des programmes d'actions sociales permettant à des personnes en difficulté de pouvoir partir en vacances.

*« Les vacances sont essentielles à l'épanouissement individuel et personne ne devrait en être exclu. Elles contribuent aussi au développement de multiples politiques sociales : politique familiale, insertion des jeunes, lutte contre l'exclusion des personnes en situation de handicap ou contre l'isolement des personnes âgées. », Philippe Kaspi, directeur général de l'ANCV.*

**Plus que jamais, l'ANCV est engagée dans une politique sociale du tourisme visant à réduire les inégalités. Ainsi, en 2009, l'ANCV en partenariat avec 50 associations caritatives nationales et organismes sociaux ainsi que les nombreuses collectivités territoriales partenaires, a contribué au départ en vacances et à la pratique sportive de près de 130.000 personnes, soit une progression de + 40%.**

**[www.ancv.com](http://www.ancv.com)**

#### **Contacts presse ANCV :**

Joëlle Muzeau - tel : 01.34.29.51.00 – [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

Stéphane Barthélémi (AB3C): tel: 01 53 30 74 00 – [stephane@ab3c.com](mailto:stephane@ab3c.com)